Président du CSE

Réglementaires

14/11/2026

Public et prérequis

Aucun

Président du CSE

Les objectifs

- Agir en concertation avec le CSE pour améliorer les conditions de travail et la politique sociale de l'entreprise
- Identifier les bases de la réglementation en termes de prévention, de santé-sécurité, ainsi que de protection sociale, conventions et accords applicables

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Pédagogie reposant sur les pratiques et expériences des participants
Notre démarche fait alterner :

- Apports d'informations
- Échanges d'expériences
- Témoignages

Mises en situation

Validation et certification

Attestation de fin de formation

Contenu de la formation

Notions de législation et de réglementation

- Hiérarchie des textes
- Obligations de l'employeur et du salarié
- Principes généraux de prévention
- Information et formation
- Protection sociale, conventions et accords applicables dans l'entreprise
- Droit d'alerte en cas d'atteinte aux droits des personnes (Article L2312-59 du code du travail)

Fonctionnement

- Rôle des IRP
- Impact de la taille de l'entreprise sur le CSE (seuil de 50 salariés)
- Composition du CSE, rôle et statut des membres (y compris le statut protecteur)
- Les commissions obligatoires
- Moyens financiers et heures de délégation

Aspect humain et économique des accidents du travail

RÉFÉRENCE
REGCSENO00004S

DURÉE DE LA FORMATION
1 jour

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du pôle formation

• 2000 jeunes formés par an
• 500 demandeurs d'emploi formés par an
• 3000 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

- Aspect humain : bilan, fréquence et gravité des accidents
- Aspect économique : coût des accidents, tarification des entreprises

Prévention et acteurs

- Préventeur, service santé au travail, inspection du travail, médecine du travail et CARSAT
- Evaluation des risques et règlement intérieur
- Investigations et enquêtes en cas d'accident

Organiser et animer les réunions

- Convocation, ordre du jour, délibération, vote, avis et PV des réunion ordinaires et extraordinaires
- Expertise
- Place du président dans son rôle d'animateur

Modalités d'évaluation

Evaluation en cours de formation

Contact

commercial@formation-industries-lorraine.com

Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

Modalités d'inscription

A réception du bulletin d'inscription et du devis signé, transmission à l'entreprise de la convention et des documents d'entrée en formation (convocation, règlement intérieur, …)

Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

Délai d'accès

5 jours

Organisation de la formation

7 heures / jour